



PROCEDURE DE PAIEMENT TOEIC

VOUS NE PASSEZ PAS LE TOEIC POUR LA 1^{ère} FOIS

- Votre inscription au TOEIC ne sera effective qu'après le dépôt du règlement des frais d'inscription auprès du secrétariat SHESL bureau 209 - rez-de-chaussée - Templiers 1.
- Le règlement s'effectue exclusivement sous forme de chèque d'un montant de quarante-cinq euros à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

Pour l'envoi des chèques par courrier postal, merci d'utiliser l'adresse ci-dessous :

Polytech Nice Sophia
Campus Sophi@Tech
Secrétariat SHESL
930 route des Colles – BP 145
06903 Sophia Antipolis Cedex

- **Renseigner au dos du chèque :**
 - ✓ Nom/Prénom
 - ✓ Numéro étudiant (actuel ou ancien pour les ex 5^o années)
 - ✓ Date session TOEIC